

PROGRAMMES DE SOUTIEN DU CRILCQ À L'UQAM EN VIGUEUR DU 1^{ER} AVRIL 2014 au 31 MARS 2015

Le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises à l'Université du Québec à Montréal appuie ses membres dans leurs projets par des programmes de soutien répartis en trois volets : STRUCTURATION, DIFFUSION et FORMATION.

STRUCTURATION | Le Centre soutient ses membres régulier-ère-s par des subventions de structuration ou de transition, en vue de développer un projet de recherche collectif ou la mise en commun de projets de recherche, dans le but d'encourager les membres à déposer une demande de financement pour le réaliser, ou de reformuler leur demande pour la déposer à nouveau. Enfin, un programme de soutien à la diffusion des ouvrages des membres permet d'acheter des exemplaires des publications récentes des membres pour le Centre de documentation du CRILCQ à l'UQAM et pour la diffusion.

DIFFUSION | Le Centre vise à appuyer et à encourager ses membres à organiser des activités liées à la recherche (tables rondes, journées d'études, colloques, congrès) ainsi qu'à faire connaître leurs travaux par l'entremise de conférences et de communications, au Québec et à l'étranger. Les membres régulier-ère-s peuvent également profiter de ce programme pour inviter des conférencier-ère-s (chercheur-e-s, artistes, professionnel-le-s) dans le cadre d'événements publics.

FORMATION | Le Centre apporte son aide aux membres étudiant-e-s des cycles supérieurs par l'attribution de bourses d'études et de bourses de fin de rédaction (mémoire et thèse). Le Centre aide aussi les stagiaires postdoctoraux-rales par l'attribution d'un soutien institutionnel pouvant être utilisé pour l'organisation d'activités, la présentation de communications et la publication.

DIRECTIVES GÉNÉRALES

- Les demandes de soutien peuvent être déposées en tout temps, sauf dans le cas des concours de bourses.
- Chaque demande de soutien est évaluée selon le mécanisme et les critères propres à chaque programme, tels qu'énumérés ci-après.
- Le soutien accordé par le Centre doit être utilisé aux fins pour lesquelles il a été octroyé. Si le montant n'est pas utilisé, en partie ou en entier, avant la date précisée dans la lettre de réponse, il ne pourra être reporté.
- Afin d'accommoder les chercheur-e-s, toute demande au programme de soutien à la diffusion doit porter sur une activité ayant lieu durant la période allant du 1^{er} avril 2014 au 31 mai 2015. Un-e chercheur-e souhaitant déposer une demande pour une activité ayant lieu après cette dernière date devra attendre l'annonce des programmes de l'année suivante.
- Le soutien que peut apporter le Centre doit être complémentaire à d'autres sources, et secondaire par rapport à ces dernières.
- Les membres étudiant-e-s doivent être dirigé-e-s par un-e membre régulier-ère du CRILCQ à l'UQAM, soit : Pierre Barrette (École des médias), Marie Beaulieu (Danse), Daniel Chartier (Études littéraires), Robert Dion (Études littéraires), Dominique Garand (Études littéraires), Dominic Hardy (Histoire de l'art), Yves Jubinville (École

supérieure de théâtre), Laurier Lacroix (Histoire de l'art), Michel Lacroix (Études littéraires), Gilles Lapointe (Histoire de l'art), Pierre-Édouard Latouche (Histoire de l'art), Jacinthe Martel (Études littéraires), Jean-Christian Pleau (Études littéraires), Lucie Robert (Études littéraires), Lori Saint-Martin (Études littéraires), Chantal Savoie (Études littéraires) ou Esther Trépanier (Histoire de l'art).

- Pour profiter du soutien du Centre, les étudiant-e-s doivent s'inscrire officiellement au CRILCQ pour en devenir membres (consulter le www.crilcq.org/etudiants/inscription.asp).

Toute demande de soutien à l'un ou l'autre de ces programmes est évaluée par la coordination du Centre, qui vérifie son admissibilité avant de la soumettre à la direction du CRILCQ à l'UQAM ou à un-e membre de son comité exécutif pour approbation. Une réponse est ensuite transmise par écrit au-à la demandeur-e.

Tous les programmes décrits ci-après ont été **entièrement révisés** en 2014-2015. Ils sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2015 (31 mai 2015 pour les programmes de soutien à la diffusion). De nouveaux programmes seront annoncés au printemps 2015 pour l'année 2015-2016.

Toute demande ou dossier de candidature doit être remis en personne ou envoyé par la poste ou par courriel à :

CRILCQ à l'UQAM

Université du Québec à Montréal

Local J-4285

C.P. 8888, succ. Centre-ville

Montréal, Qc H3C 3P8

crilcq@uqam.ca

En tout temps, le Centre peut conseiller et apporter un soutien clérical aux chercheur-e-s dans le cadre de la préparation de leurs demandes auprès des organismes subventionnaires (FRQ-SC, CRSH, FCI, etc.). Toutefois, l'élaboration, la rédaction et le dépôt des demandes demeurent entièrement la responsabilité de chaque chercheur-e.

PROGRAMMES DE SOUTIEN À LA STRUCTURATION

Pour tous les membres (régulier-ère-s, étudiant-e-s, postdoctorant-e-s)

Soutien à l'achat institutionnel des ouvrages des membres

Le CRILCQ à l'UQAM soutient la diffusion des ouvrages publiés, édités ou dirigés par ses membres durant l'année courante.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Le-la membre doit être l'auteur-e du livre ou l'éditeur-trice ou le-la directeur-trice de l'ouvrage.
- L'ouvrage porte partiellement ou entièrement sur le Québec ou s'inscrit dans l'un des trois grands axes de recherche du CRILCQ.

Si la demande de soutien est approuvée, le Centre achètera des exemplaires de l'ouvrage et en disposera selon ses besoins et les suggestions faites par le-la demandeur-e. Le nombre d'exemplaires achetés est à la discrétion du Centre.

Formulaire disponible à www.crilcq.org

Pour les membres régulier-ère-s seulement

Soutien à la structuration de la recherche

Le CRILCQ à l'UQAM vise à soutenir le développement d'un projet de recherche collectif ou la mise en commun de projets de recherches de ses membres régulier-ère-s, dans le but de déposer une demande de financement pour le réaliser.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Le projet doit regrouper au moins trois (3) membres du CRILCQ (à l'UQAM ou d'un autre site).
- Le-la demandeur-e principal-e doit être membre régulier-ère du CRILCQ à l'UQAM.
- Le projet doit mener au dépôt d'une demande de financement auprès d'un organisme externe.

VALEUR MAXIMALE DU SOUTIEN À LA STRUCTURATION

- 3 000 \$

Formulaire disponible à www.crilcq.org

Soutien à la transition de la recherche

Le CRILCQ à l'UQAM accorde un soutien à la transition aux chercheur-e-s dont les projets de recherche n'ont pas obtenu de subventions dans le cadre d'une demande à l'un des *principaux* programmes de recherche du FRQ-SC ou du CRSH, mais que leurs jurys ont toutefois recommandés.

VALEUR MAXIMALE DU SOUTIEN À LA TRANSITION

- 2 000 \$

Il n'est pas nécessaire de remplir de formulaire de demande pour ce programme.

PROGRAMMES DE SOUTIEN À LA DIFFUSION

Pour les membres régulier-ère-s et étudiant-e-s

Soutien à la présentation d'une conférence ou d'une communication

Le CRILCQ à l'UQAM souhaite encourager ses membres régulier-ère-s et étudiant-e-s à faire connaître leurs travaux par l'entremise de conférences et de communications, au Québec et à l'étranger.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- La demande doit être déposée avant la date prévue de la conférence ou de la communication.
- La conférence ou la communication doit être publique.
- La conférence ou la communication doit être annoncée sur le site Web du CRILCQ, dans *Béréenice* (le bulletin du CRILCQ) et dans le réseau de diffusion du CRILCQ.
- Le nom du CRILCQ à l'UQAM ou son logo doit figurer sur toute communication ou matériel promotionnel (affiche, programme, etc.) qui serait émis dans le cadre de la conférence ou de la communication.
- La conférence ou la communication doit avoir lieu avant le 31 mai 2015 (le-la chercheur-e souhaitant organiser une activité qui aurait lieu après le 31 mai 2015 devra attendre l'annonce des programmes de soutien pour 2015-2016 avant de présenter sa demande).

FRAIS ADMISSIBLES

- Frais de déplacement et d'hébergement
- *Per diem*

VALEUR MAXIMALE DU SOUTIEN

- Membres régulier-ère-s : 1 000 \$ par membre, par année ; maximum de 500 \$ par demande*
- Membres étudiant-e-s : 500 \$ par membre, par année ; maximum de 250 \$ par demande

* *Incluant les invitations de conférencier-ère-s. Par exemple, si un-e membre régulier-ère demande 500 \$ pour donner une conférence, il-elle peut demander à une autre occasion jusqu'à 500 \$ pour donner une autre communication OU pour inviter un-e conférencier-ère. Voir section « Soutien à l'invitation d'un-e conférencier-ère (chercheur-e, artiste, professionnel-le) » ci-après.*

[Consulter le tableau récapitulatif du Programme Diffusion pour connaître en un coup d'œil tous les détails des modalités du soutien offert.](#)

Formulaire disponible à www.crilcq.org

Soutien à l'organisation d'activités (tables rondes, journées d'étude, colloques, congrès)

Le CRILCQ à l'UQAM souhaite encourager ses membres régulier-ère-s dans l'organisation d'activités liées à la recherche (tables rondes, journées d'étude, colloques, congrès) et ses membres étudiant-e-s dans l'organisation de colloques étudiants seulement, au Québec et à l'étranger.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- La demande doit être déposée avant la date prévue de l'activité.
- L'activité doit être précédée d'un appel de communications public.
- L'activité doit être ouverte à l'ensemble de la communauté universitaire.
- L'activité doit être annoncée sur le site Web du CRILCQ, dans *Béréenice* et dans le réseau de diffusion du CRILCQ.
- Le programme de l'activité doit être affiché sur le site Web du CRILCQ dès qu'il est connu.
- L'activité doit comprendre un nombre minimal de membres du CRILCQ parmi ses conférencier-ère-s (à l'exclusion des président-e-s de séances) et doit rassembler un nombre minimal de conférencier-ère-s au total (consulter le tableau récapitulatif pour connaître le nombre exact en fonction des différents types de membres et d'activités).

- L'activité ne peut pas faire partie d'un cours ou d'un séminaire.
- Le-la demandeur-e principal-e de la demande de soutien doit être membre du CRILCQ à l'UQAM et faire partie du comité organisateur de l'activité.
- Le nom du CRILCQ à l'UQAM ou son logo doit figurer sur toute communication ou matériel promotionnel (affiche, programme, etc.) qui serait émis dans le cadre de l'activité.
- L'activité doit avoir lieu avant le 31 mai 2015 (le-la chercheur-e souhaitant organiser une activité qui aurait lieu après le 31 mai 2015 devra attendre l'annonce des programmes de soutien pour 2015-2016 avant de présenter sa demande).
- Le comité organisateur doit engager un-e coordonnateur-trice au moins un mois avant la tenue de l'événement dans le cas d'un colloque de grande envergure ou d'un congrès.

FRAIS ADMISSIBLES

- Pour tous les types d'activités :
 - Frais de déplacement et d'hébergement pour les conférencier-ère-s et les organisateur-trice-s
 - *Per diem* pour les conférencier-ère-s et les organisateur-trice-s
 - Frais de reproduction
 - Frais de représentation (jusqu'à 20 % de l'aide accordée par le CRILCQ)
- Pour les tables rondes ou les journées d'études organisées par les membres régulier-ère-s, tous les frais mentionnés ci-dessus, plus :
 - Salaires pour les étudiant-e-s et les postdoctorant-e-s engagé-e-s pour coordonner l'événement
- Pour les colloques et les congrès organisés par les membres régulier-ère-s, tous les frais mentionnés ci-dessus, plus :
 - Honoraires professionnels (graphisme, traduction, etc.)
 - Frais de location de salle

REMARQUE : Le CRILCQ à l'UQAM dispose d'un équipement multimédia mobile qu'il est possible d'emprunter. Le Centre ne couvre donc pas, a priori, les frais audiovisuels.

VALEUR MAXIMALE DU SOUTIEN*

- Colloque étudiant : 400 \$ par activité
- Table ronde et journée d'étude : 400 \$ par activité
- Colloque : 1 200 \$ par activité
- Congrès : 2 500 \$ par activité

** Jusqu'à 50 % du budget total confirmé de l'activité.*

[Consulter le tableau récapitulatif du Programme Diffusion pour connaître en un coup d'œil tous les détails des modalités du soutien offert.](#)

Formulaire disponible à www.crilcq.org

Pour les membres régulier-ère-s seulement

Soutien à l'invitation d'un-e conférencier-ère (chercheur-e, artiste, professionnel-le)

Le CRILCQ à l'UQAM souhaite permettre à ses membres régulier-ère-s d'inviter des conférencier-ère-s (chercheur-e-s, artistes, professionnel-le-s) dans le cadre d'événements publics.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- La demande doit être déposée avant la date prévue de la conférence.
- La conférence doit être publique.
- La conférence doit être annoncée sur le site Web du CRILCQ, dans *Bérénice* et dans le réseau de diffusion du

CRILCQ.

- La conférence peut faire partie d'un cours ou d'un séminaire.
- Le nom du CRILCQ à l'UQAM ou son logo doit figurer sur toute communication ou matériel promotionnel (affiche, programme, etc.) qui serait émis dans le cadre de la conférence.
- La conférence doit avoir lieu avant le 31 mai 2015 (le-la chercheur-e souhaitant organiser une activité qui aurait lieu après le 31 mai 2015 devra attendre l'annonce des programmes de soutien pour 2015-2016 avant de présenter sa demande).

FRAIS ADMISSIBLES

- Frais de déplacement et d'hébergement
- *Per diem*
- Honoraires professionnels (un cachet peut être versé à un-e chercheur-e qui n'est ni étudiant-e, ni professeur-e, à un-e artiste ou à un-e professionnel-le qui n'est pas employé par l'UQAM)

VALEUR MAXIMALE DU SOUTIEN

- Membres régulier-ère-s : 1 000 \$ par membre, par année ; maximum de 500 \$ par demande*

** Incluant la présentation de conférence ou de communication par un-e membre régulier-ère. Par exemple, si un-e membre demande 200 \$ pour inviter un-e conférencier-ère, il-elle peut demander à d'autres occasions jusqu'à 800 \$ (à raison d'un maximum de 500 \$ par demande) pour donner une communication ou une conférence OU pour inviter un-e autre conférencier-ère. Voir section « Soutien à la présentation d'une conférence et d'une communication » ci-avant.*

[Consulter le tableau récapitulatif du Programme Diffusion pour connaître en un coup d'œil tous les détails des modalités du soutien offert.](#)

Formulaire disponible à www.crilcq.org

PROGRAMME DIFFUSION | Modalités de soutien du CRILCO à l'UQAM : conférence ou communication; organisation d'activités (table ronde, journée d'étude, colloque, congrès)

	ORGANISATEUR-TRICES MEMBRES DU CRILCO	APPEL À COMM. (1)	NOMBRE DE CONFÉRENCIÈRES MEMBRES DU CRILCO (2)	NOMBRE DE CONFÉRENCIÈRES AU TOTAL	ÉVÈNEMENT PUBLIC ET ANNONCÉ PAR LE CRILCO (3)	SOUTIEN POSSIBLE DU CRILCO	DÉPENSES ADMISSIBLES (4)
CONFÉRENCE OU COMMUNICATION INDIVIDUELLE + CONF. INVITÉ-E-S (MEMBRES RÉGULIER-ÈRES)	Un-e (1) membre régulier-ère	s.o.	Un-e (1) membre régulier-ère OU un-e (1) invité-e d'un-e membre régulier-ère	s.o.	√ Exigé	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum de 500 \$ par demande • Maximum de 1 000 \$ accordés par membre, par année 	<ul style="list-style-type: none"> • Frais de déplacement et d'hébergement, per diem • Honoraires professionnels (pour les conférencier-ère-s invité-e-s qui ne sont ni étudiant-e-s, ni professeur-e-s)
CONFÉRENCE OU COMMUNICATION INDIVIDUELLE (MEMBRES ÉTUDIANT-E-S)	Un-e (1) membre étudiant-e	s.o.	Un-e (1) membre étudiant-e	s.o.	√ Exigé	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum de 250 \$ par demande • Maximum de 500 \$ accordés par membre, par année 	<ul style="list-style-type: none"> • Frais de déplacement et d'hébergement, per diem
COLLOQUE ÉTUDIANT	Au moins deux (2) membres étudiant-e-s du CRILCO à l'UQAM	√ Exigé	Au moins deux (2) membres du CRILCO	Plus de 8	√ Exigé	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum de 400 \$ • Jusqu'à 50 % du budget total confirmé de l'événement 	<ul style="list-style-type: none"> • Frais de déplacement et d'hébergement, per diem pour les conférencier-ère-s et les organisateur-trice-s • Frais de reproduction • Frais de représentation (jusqu'à 20 % de l'aide accordée par le CRILCO)
TABLE RONDE ET JOURNÉE D'ÉTUDE	Au moins un-e (1) membre régulier-ère du CRILCO à l'UQAM	s.o.	Au moins un-e (1) membre régulier-ère du CRILCO	Plus de 3	√ Exigé	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum de 400 \$ • Jusqu'à 50 % du budget total confirmé de l'événement 	<ul style="list-style-type: none"> • Frais de déplacement et d'hébergement, per diem pour les conférencier-ère-s et les organisateur-trice-s • Salaire pour les étudiant-e-s et les postdoctorant-e-s engagé-e-s pour coordonner l'événement • Frais de reproduction • Frais de représentation (jusqu'à 20 % de l'aide accordée par le CRILCO)
COLLOQUE	Au moins un-e (1) membre régulier-ère du CRILCO à l'UQAM	√ Exigé	Au moins deux (2) membres du CRILCO	Plus de 8	√ Exigé	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum de 1 200 \$ • Jusqu'à 50 % du budget total confirmé de l'événement 	<ul style="list-style-type: none"> • Frais de déplacement et d'hébergement, per diem pour les conférencier-ère-s et les organisateur-trice-s • Salaire pour les étudiant-e-s et les postdoctorant-e-s engagé-e-s pour coordonner l'événement • Honoraires professionnels (graphisme, traduction) • Frais de reproduction • Frais de location de salle • Frais de représentation (jusqu'à 20 % de l'aide accordée par le CRILCO)
CONGRÈS	Au moins un-e (1) membre régulier-ère du CRILCO à l'UQAM (5)	√ Exigé	Au moins trois (3) membres du CRILCO	Plus de 25	√ Exigé	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum de 2 500 \$ • Jusqu'à 50 % du budget total confirmé de l'événement 	<ul style="list-style-type: none"> • Frais de déplacement et d'hébergement, per diem pour les conférencier-ère-s et les organisateur-trice-s • Salaire pour les étudiant-e-s et les postdoctorant-e-s engagé-e-s pour coordonner l'événement • Honoraires professionnels (graphisme, traduction) • Frais de reproduction • Frais de location de salle • Frais de représentation (jusqu'à 20 % de l'aide accordée par le CRILCO)

(1) L'appel doit être ouvert au grand public. Il ne peut être destiné qu'aux seul-e-s membres d'une association ou d'un département. (2) À l'exclusion des président-e-s de séance. (3) Ne doit pas faire partie d'un cours ou d'un séminaire. SAUF dans le cas d'un-e conférencier-ère invité-e. (4) Le CRILCO à l'UQAM dispose d'un équipement multimédia mobile qu'il est possible d'emprunter. Le Centre ne couvre donc pas, a priori, ces frais. (5) Pour un colloque de grande envergure ou un congrès, le comité organisateur doit engager un-e coordonnateur-trice au moins un mois avant la tenue de l'événement.

PROGRAMMES DE SOUTIEN À LA FORMATION

Pour les membres étudiant-e-s

Bourses d'études supérieures en culture et en littérature québécoises du CRILCQ à l'UQAM

Afin d'appuyer ses membres étudiant-e-s du 2^e et du 3^e cycle dans l'amorce ou la poursuite de leurs études, le CRILCQ à l'UQAM attribue annuellement deux bourses d'études supérieures en culture et en littérature québécoises. L'une est dotée d'un montant de 5 000 \$; l'autre, d'un montant de 4 000 \$.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible au concours, le-la candidat-e :

- doit être membre étudiant-e du CRILCQ à l'UQAM ;
- doit être dirigé-e ou codirigé-e par un membre régulier du CRILCQ à l'UQAM (voir la liste à la fin de la description des Programmes de Formation**);
- doit être inscrit-e à l'UQAM à un programme de 2^e ou de 3^e cycle durant les sessions d'automne 2014 et/ou d'hiver 2015 ;
- doit travailler à un sujet de mémoire ou de thèse qui porte entièrement ou en partie sur le Québec.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA CANDIDATURE

- Nécessité d'un soutien financier pour amorcer ou poursuivre des études supérieures
- Qualité, intérêt et pertinence du projet de mémoire ou de thèse
- Qualité et originalité du parcours universitaire

VALEUR DE CHAQUE BOURSE

- 5 000 \$
- 4 000 \$

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- le formulaire de demande dûment complété et signé par le-la candidat-e et par son-sa directeur-trice de recherche (actuel-le ou futur-e) ;
- une copie des derniers relevés de notes universitaires ;
- un *curriculum vitae* (3 pages maximum).

Les dossiers de candidature doivent être remis **au plus tard le vendredi, 29 août 2014** (en personne, par la poste ou par courriel), à :

CRILCQ à l'UQAM

Université du Québec à Montréal

Local J-4285

C.P. 8888, succ. Centre-ville

Montréal, Qc H3C 3P8

crilcq@uqam.ca

Les Bourses d'études supérieures en culture et en littérature québécoises sont accordées par un jury.

Formulaire disponible à www.crilcq.org

REMARQUE : En cas de difficultés à remplir le formulaire, il est possible de le faire au Centre en prenant rendez-vous par courriel à l'adresse ci-dessus avec la coordination.

Bourses de fin de rédaction du CRILCQ à l'UQAM

Afin d'épauler les efforts de ses membres étudiant-e-s aux 2^e et 3^e cycles et de soutenir leur réussite, le CRILCQ à l'UQAM attribue annuellement des bourses de fin de rédaction. L'objectif de ce programme est d'aider ces étudiant-e-s à terminer la rédaction de leur mémoire ou de leur thèse et à en faire le dépôt (initial).

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible au concours, le-la candidat-e :

- doit être membre étudiant-e du CRILCQ à l'UQAM ;
- doit être dirigé-e ou codirigé-e par un membre régulier du CRILCQ à l'UQAM (voir la liste à la fin de la description des Programmes de Formation**);
- doit s'engager à terminer la rédaction de son mémoire ou de sa thèse et à en faire le dépôt (initial) **au plus tard le 31 août 2015** ;
- ne doit pas être boursier-ère du CRSH ni du FRQ-SC pendant la période couverte par la bourse.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA CANDIDATURE

- Qualité du dossier universitaire
- Qualité et état d'avancement du mémoire ou de la thèse
- Réalisations

VALEUR DE CHAQUE BOURSE

Bourse de 1 000 \$

- 500 \$ versés au moment de l'obtention de la bourse ;
- 500 \$ si le dépôt (initial) du mémoire ou de la thèse est effectué **au plus tard le 31 août 2015**.

Bourse de 2 000 \$

- 1 000 \$ versés au moment de l'obtention de la bourse ;
- 1 000 \$ si le dépôt (initial) du mémoire ou de la thèse est effectué **au plus tard le 31 août 2015**.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- le formulaire de demande dûment complété ;
- pour le 2^e cycle : une copie du dernier relevé de notes du 1^{er} et du 2^e cycles ;
- pour le 3^e cycle : une copie du dernier relevé de notes du 1^{er}, du 2^e et du 3^e cycles ;
- une copie du mémoire ou de la thèse dans sa version la plus récente (cette pièce doit être transmise en format numérique à l'adresse suivante : crilcq@uqam.ca et doit être clairement identifiée de façon à la jumeler au bon dossier de candidature) ;
- une lettre (1 page maximum) du-de la directeur-trice qui atteste de la qualité du mémoire ou de la thèse et de l'imminence de son dépôt initial ;
- une lettre (2 pages maximum) du-de la candidat-e qui justifie le bien-fondé de la recherche et de sa pertinence dans la programmation du CRILCQ, et qui fait état du calendrier de fin de rédaction du mémoire ou de la thèse ;
- un *curriculum vitae* (3 pages maximum).

Les dossiers de candidature doivent être remis **au plus tard le vendredi, 20 février 2015** (en personne, par la poste ou par courriel), à :

CRILCQ à l'UQAM

Université du Québec à Montréal

Local J-4285

C.P. 8888, succ. Centre-ville

Montréal, Qc H3C 3P8

crilcq@uqam.ca

Les Bourses de fin de rédaction sont accordées par un jury.

Formulaire disponible à www.crilcq.org

REMARQUE : En cas de difficultés à remplir le formulaire, il est possible de le faire au Centre en prenant rendez-vous par courriel à l'adresse ci-dessus avec la coordination.

Pour les membres postdoctorant-e-s (titulaires d'une bourse du FRQ-SC ou du CRSH)

Soutien postdoctoral du CRILCQ

Ce programme de soutien institutionnel du CRILCQ, commun à ses trois sites (UQAM, Université de Montréal et Université Laval), vise à encourager les candidat-e-s aux bourses postdoctorales à venir travailler avec l'un-e des 54 professeur-e-s qui en sont membres. Ce programme permet à tous les nouveaux-velles boursier-ère-s postdoctorant-e-s financé-e-s par le FRQ-SC ou le CRSH au concours de l'automne 2014 d'obtenir un soutien de 3 000 \$, qui pourra être utilisé au cours des deux années de leur stage pour la participation à des activités scientifiques, telles que colloques, tables rondes, publications, conférences et communications, ou pour leur organisation. Le CRILCQ offre aux chercheur-e-s un milieu des plus stimulants, au cœur des avancées de la recherche en arts et lettres.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissibles, les candidat-e-s de l'UQAM doivent :

- être supervisé-e-s par l'un-e des membres régulier-ère-s du CRILCQ à l'UQAM (voir la liste à la fin de la description des Programmes de Formation**);
- être boursier-ère-s postdoctoraux-rales du FRQ-SC ou du CRSH au concours de l'automne 2014 ;
- s'engager à compléter leur stage au CRILCQ.

VALEUR DU SOUTIEN

- 3 000 \$

Le soutien postdoctoral est accordé automatiquement à l'annonce de l'acceptation du-de la stagiaire boursier-ère du FRQ-SC ou du CRSH par l'institution de son choix.

Il n'est pas nécessaire de remplir de formulaire de demande pour ce programme.

** Les membres régulier-ère-s du CRILCQ à l'UQAM sont : Pierre Barrette (Médias), Marie Beaulieu (Danse), Daniel Chartier (Études littéraires), Robert Dion (Études littéraires), Dominique Garand (Études littéraires), Dominic Hardy (Histoire de l'art), Yves Jubinville (Théâtre), Laurier Lacroix (Histoire de l'art), Michel Lacroix (Études littéraires), Gilles Lapointe (Histoire de l'art), Pierre-Édouard Latouche (Histoire de l'art), Jacinthe Martel (Études littéraires), Jean-Christian Pleau (Études littéraires), Lucie Robert (Études littéraires), Lori Saint-Martin (Études littéraires), Chantal Savoie (Études littéraires) et Esther Trépanier (Histoire de l'art).

ANNEXE | MODE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS ADMISSIBLES

Le CRILCQ à l'UQAM n'est pas autorisé à verser le montant du soutien accordé dans un compte au nom du-de la demandeur-e. Tout financement est administré par la coordination du Centre, qui soumet les demandes de paiements et de remboursements aux Services financiers de l'UQAM.

En fonction du règlement et des directives en vigueur émis par les Services financiers de l'UQAM et selon les règles d'utilisation des subventions provinciales et fédérales, tout-e récipiendaire d'un soutien du CRILCQ à l'UQAM devra obligatoirement remplir l'un des documents suivants en prenant rendez-vous avec la coordination du Centre, afin de pouvoir obtenir le paiement ou le remboursement des frais admissibles dans les programmes de diffusion ou de formation :

- **DIFFUSION | Présentation d'une conférence ou d'une communication ; organisation d'une activité ; invitation d'un-e conférencier-ère (remb. de transport, per diem)***

FORMULAIRE DE RAPPORT DE DÉPENSE, dûment rempli et signé. Ce formulaire doit inclure les renseignements et pièces justificatives suivant-e-s : l'identification et les coordonnées du-de la demandeur-e ou celles de son-sa conférencier-ère invité-e ; l'objectif et les dates du voyage (le cas échéant) ; les dates de la-des activité-s auxquelles le-la demandeur-e participe et la-les destinations ; une preuve de participation (une lettre, un courriel, un programme, un communiqué) ; le type et le montant autorisé de *per diem* (le cas échéant) ; le détail concernant le véhicule utilisé (le cas échéant) ; les factures originales d'hébergement et la preuve de paiement (reçu de carte de crédit ou reçu signé) ; les factures originales de transport (billets d'avion, de train ou d'autobus incluant cartes d'embarquement, location d'automobile incluant pleins d'essence au lieu de destination) et les preuves de paiement (reçu de carte de crédit ou reçu signé) ; les reçus officiels de paiement de frais d'inscription à un colloque ou à un congrès (le cas échéant) et le programme ; toute autre facture originale pertinente ; dans le cas d'un-e invité-e étranger-ère, le détail du compte bancaire et les numéros de transferts internationaux fournis par l'institution bancaire devant recevoir le virement ; la preuve du taux de change pour chaque journée d'un séjour à l'étranger liée à une activité couverte par le soutien.

** S'applique aussi au soutien postdoctoral, qui est versé en fonction des besoins du-de la stagiaire, et non pas en un seul versement.*

- **DIFFUSION | Invitation d'un-e conférencier-ère (cachet)**

FORMULAIRE D'HONORAIRES PROFESSIONNELS, dûment rempli et signé. Ce formulaire doit inclure les renseignements et pièces justificatives suivant-e-s : l'identification et les coordonnées du-de la conférencier-ère invité-e ; la date et le titre de la conférence ; une preuve de participation (une lettre, un courriel, un programme, un communiqué).

- **FORMATION | Bourses d'études supérieures ; Bourses de fin de rédaction**

UN FORMULAIRE DE VERSEMENT DE BOURSE, dûment rempli et signé. Ce formulaire doit inclure les renseignements et pièces justificatives suivant-e-s : l'identification et les coordonnées du-de la boursier-ère ; une preuve d'attribution de la bourse (la lettre du CRILCQ à l'UQAM).



CENTRE DE RECHERCHE INTERUNIVERSITAIRE
SUR LA LITTÉRATURE ET LA CULTURE QUÉBÉCOISES

Le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ) réunit des chercheurs provenant de plusieurs universités et œuvrant en études littéraires, théâtrales, artistiques, musicales et en histoire culturelle. Il a pour mission de contribuer à une meilleure connaissance de la littérature et de la culture du Québec, tant par de grands travaux de synthèse que par la réflexion théorique sur la littérature et la culture contemporaines.

Le CRILCQ trouve ses bases principales à l'Université Laval, à l'Université de Montréal et à l'Université du Québec à Montréal. Le Centre regroupe également des chercheurs de diverses universités au Québec et à l'étranger.

www.crilcq.org